



## COMPTE RENDU Réunion CHS CT

La réunion s'est tenue le 6 décembre 2016 à AMIENS.

### Madame M Martin – Vice-Présidente rappelle :

- Que les derniers badges ont été distribués ;
- Deux lycées supplémentaires en ZEP :
  - Lycée Queneau-Villeneuve d'Ascq
  - Leonard de Vinci à Soisson.
- Un groupe de travail aura lieu sur le danger au travail.

### 1) Adoption du procès-verbal.

### 2) EMOP Bruay et Béthune :

Une visite des locaux, dans le cadre du CHSCT CT est prévue des finitions des travaux en fin janvier 2017.

#### **Plusieurs questions abordées :**

- Dans la procédure d'évacuation : pas de problème, une rectification a été faite.
- Question FO sur le vestiaire (17 m<sup>2</sup> au lieu de 23 m<sup>2</sup>) : après vérification toute est ok.
- Problème d'extraction : fumer ateliers TOS : l'aménagement est pris en compte.
- Stockage produit dangereux tous corps d'état : lieu adapté.
- Salle réunion et salle de détente identique : pas de Problème
- La présence de l'EMOP représente 4%, pas de problèmes rencontrés avec les TOS.

#### **Vote :**

#### **Abstention.**

La CGT est très pointue au regard des textes, FO est favorable à ce projet mais regrette qu'il n'y ait pas fusion des deux EMOP avec un responsable d'équipe et un adjoint comme il a été voté en CT. Nous demandons à Madame la Vice-présidente de nous expliquer pourquoi un poste a disparu, nous attendons une réponse.

### 3) Phytosanitaire :

Une explication sur la démarche d'enquête en cours nous est expliquée avec présentation de la maquette qui sera envoyée dans les lycées. Ensuite une conclusion sera faite pour pouvoir adapter les mesures nécessaires. Une communication sera faite en réunion de bassin des AP pour sensibiliser les agents le plus largement possible.

#### **Vote :**

Pour 6. Absentions 4. **FO est pour**

### 4) Papripacte

Il nous est annoncé les dates de formation en 2017 des élus CHS CT (5jours) :

- 16 au 28 janvier et 23 au 24 janvier
- 6 au 8 février et 27 au 28 février

Suite à l'intervention de FO en groupe de travail, Monsieur Lefebvre annonce qu'un recyclage sera fait pour les anciens élus.

Sur les AP FO demande que la rémunération de la Picardie soit idem au AP du Nord/Pas de Calais.  
FO rappelle que pour tout temps effectif à ses missions un AP doit récupérer aussi bien pour une réunion de bassin que pour une réunion au sein de son EPLE.

FO demande à Mme la Vice-Présidente le bilan des absents lors de ces réunions : 25 à 40% environ, un bilan précis sera communiqué. La trame acide des AP nous sera également fournie.

## **5) Rapport ACFI**

Il est constaté que suite aux visites CHS CT, puis visites de l'ACFI parfois, il n'y a toujours pas de solution apportée, tout cela reste de la responsabilité du proviseur.  
Le choix RH est de poursuivre cette démarche.

## **9) Maladie professionnelle**

Mme la Vice-Présidente nous indique : « nous avons tenu notre parole, vous avez eu connaissance des tableaux, et comme vous l'aviez demandé la colonne "récit complet" a été ajoutée ».

**Pour FO  
Jean Bernard CARLIER**